



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Manque de places en ULIS au collège de Roisel (Somme)

Question écrite n° 13123

### Texte de la question

Mme Yaël Ménaché attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la saturation de la classe ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire) du collège de Roisel, dans le département de la Somme. Plusieurs familles signalent un manque de places conduisant à des listes d'attente ou à des orientations vers des établissements plus éloignés, alors même que des notifications d'orientation ou d'accompagnement ont pu être délivrées par la MDPH. Cette situation provoque des ruptures de parcours et une forte désorganisation pour les élèves concernés, alourdit les contraintes quotidiennes des familles (trajets, fatigue, absentéisme) et fragilise, dans les faits, l'égalité d'accès à l'école inclusive sur le territoire. Dans ce contexte, elle lui demande de préciser l'état réel des besoins non couverts au collège de Roisel (places disponibles et notifications restant sans solution effective), les mesures que l'État entend prendre, en lien avec le rectorat d'Amiens et la DSDEN de la Somme, pour résorber la saturation constatée, ainsi que les décisions envisagées pour la prochaine rentrée en matière d'ouverture de places supplémentaires et de renforcement des moyens humains indispensables au dispositif (coordonnateur ULIS et accompagnants d'élèves en situation de handicap), avec le calendrier et les modalités d'arbitrage correspondants.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Yaël Ménaché](#)

**Circonscription :** Somme (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 13123

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** [Éducation nationale](#)

**Ministère attributaire :** [Éducation nationale](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [24 février 2026](#), page 1573